



CyberSud+ « Coopération renforcée en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques dans la région du Voisinage Sud »

Conférence de lancement

Les 17-18 avril 2024

Lisbonne, Portugal
Au Centre Ismaili
(Avenue Lusíada 1, 1600-001)

organisée dans le cadre du projet CyberSud+

Aperçu

Contexte et justification

La cybercriminalité est un phénomène transnational complexe et en évolution rapide qui constitue une menace importante pour les droits de l'Homme, la démocratie et l'État de droit, ainsi que pour la sécurité nationale et internationale. En outre, avec l'utilisation croissante des technologies de l'information et de la communication, tout type d'infraction peut impliquer des preuves sur des systèmes informatiques. Ces preuves électroniques sont souvent stockées dans des juridictions étrangères, multiples, mouvantes ou inconnues ; l'obtention de preuves électroniques pose ainsi des défis majeurs aux autorités de justice pénale du monde entier.

Cela vise également les pays du Voisinage Sud, et relever les défis de la cybercriminalité et des preuves électroniques, tout en respectant les droits de l'Homme et l'État de droit, est devenue une priorité pour de nombreux pays de la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) qui ont adopté une législation nationale et pris des mesures pour adhérer à des accords tels que la Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité (« Convention de Budapest »), la Convention de Malabo sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel ou la Convention arabe sur la lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information, afin de mieux faire face à cette menace.

La mise en œuvre du projet conjoint du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne « CyberSud », de 2017 à 2023 - en Algérie, en Jordanie, au Liban, au Maroc et en Tunisie - a confirmé que la lutte

Cofinancé
par l'Union européenne



Cofinancé et mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

contre les cybermenaces nécessite une approche stratégique et systématique, et que le renforcement de la coopération aux niveaux national, régional et international et avec le secteur privé peut apporter des résultats importants dans la lutte contre la cybercriminalité.

La mise en place d'un système de justice pénale efficace pour lutter contre la cybercriminalité et la nécessité d'adapter ces systèmes à l'évolution constante des cybermenaces exigent des investissements constants et des efforts soutenus en matière de renforcement des capacités. Le Conseil de l'Europe poursuit une approche coordonnée dans la région MENA avec aussi d'autres initiatives, telles que le Programme Sud V, afin de consolider les capacités ainsi que de renforcer la coopération et le dialogue pour relever les défis mondiaux actuels. En plus, le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe contribue à la mise en œuvre de la politique de voisinage du Conseil de l'Europe, en travaillant avec les jeunes sur de nombreux aspects importants tels que l'État de droit, les droits de l'Homme ou la corruption.

Un projet de suivi conjoint du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, « CyberSud+ », qui couvre trois nouveaux partenaires, l'Égypte, la Libye et la Palestine*, a été proposé et approuvé afin de poursuivre le renforcement des capacités et de faciliter la coopération internationale en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques.

Le projet CyberSud+ vise à consolider les capacités de la justice pénale afin de renforcer la coopération en matière de cybercriminalité et de divulgation de preuves électroniques grâce à une combinaison d'actions régionales et nationales qui seront adaptées aux besoins et aux capacités de chaque pays participant au projet.

CyberSud+ s'appuiera non seulement sur les réalisations du projet CyberSud ou les consolidera davantage, mais les thèmes suivants seront ajoutés ou bénéficieront d'une plus grande attention :

1. Les cadres légaux : Soutien à la réforme de la législation nationale, non seulement en conformité avec la Convention sur la cybercriminalité, mais aussi avec son Deuxième Protocole additionnel sur les preuves électroniques, y compris avec les normes en matière d'État de droit et de protection des données.
2. Capacités d'enquête, de poursuite et de jugement des infractions pénales : Soutien à des programmes de formation durables en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques ainsi que des formations spécialisées, y compris sur le digital forensics.
3. Coopération internationale : Appui à l'élaboration des guides pratiques, procédures et modèles, et aux activités de formation à l'échelle nationale et régionale pour la coopération transfrontalière de gouvernement à gouvernement et de gouvernement au secteur privé sur la base des outils du Deuxième Protocole additionnel.
4. Synergies entre les réponses de la justice pénale et de la cybersécurité aux cybermenaces : Mécanismes de coopération fiable et établissement des rapports entre les institutions de cybersécurité et les autorités de justice pénale. Ce volet se concentrera sur les liens entre les mesures relatives à la cybercriminalité et à la cybersécurité.

Objectif

Organisée avec l'appui du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, la conférence de lancement du projet CyberSud+ sera l'occasion : i) de présenter les résultats de l'évaluation des progrès effectués dans la lutte contre la cybercriminalité au cours de la période de mise en œuvre du projet CyberSud (2017-2023) ; ii) de présenter les objectifs, les modalités de mise en œuvre et le plan de travail dans le cadre du CyberSud+ (2024-2026) ; iii) de donner un aperçu des menaces et des tendances actuelles et d'échanger avec les partenaires et les organisations internationales sur les outils permettant de renforcer la coopération dans la région MENA et au-delà ; iv) de présenter les normes et les instruments juridiques du Conseil de l'Europe en matière de cybercriminalité ; v) de présenter et d'échanger sur les sujets identifiés comme prioritaires par l'ensemble des partenaires du projet.

* Cette désignation ne doit pas être interprétée comme la reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice des positions individuelles des États membres du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne sur cette question.

Résultats attendus

- Accord sur les résultats de l'évaluation finale du projet CyberSud.
- Approbation des objectifs, des modalités de mise en œuvre et du plan de travail dans le cadre de CyberSud+.
- Identification des principales menaces et tendances actuelles aux niveaux mondial et régional, et des outils de lutte contre la cybercriminalité dans la région MENA.
- Meilleure connaissance des normes et instruments juridiques du Conseil de l'Europe.
- Meilleure connaissance sur les sujets identifiés comme prioritaires par les partenaires du projet.

Participants

- Représentant.e.s : de l'Algérie, de l'Égypte, de la Jordanie, du Liban, de la Libye, du Maroc, de la Palestine*, de la Tunisie
- Union européenne : DG NEAR, Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement
- Conseil de l'Europe : Bureau du Programme sur la cybercriminalité à Bucarest, Centre Nord-Sud
- Partenaires du projet
- Experts

Détails administratifs

L'évènement se déroulera en personne, à Lisbonne, au Portugal.
L'interprétation Anglais-Français-Arabe sera assurée.

Ordre du jour

Le mercredi, 17 avril	
09h30 – 10h30	Mots d'ouverture • Nazim Ahmad, Représentant d'Ismaili Imamat au Portugal • Pilar Morales, Cheffe du Bureau du Conseil de l'Europe à Tunis, Coordinatrice de la Politique de Voisinage dans le Sud de la Méditerranée, Conseil de l'Europe • S.E Henry Khoury, Ministre de la Justice du Liban • Stefano Dotto, Chef du Secteur de la Bonne Gouvernance et de la Sécurité, Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement (DG NEAR), Commission européenne • S.E Mohamed Ben Amor, Directeur général, Organisation Arabe des Technologies de l'Information et de la Communication – Ligue des États arabes (AICTO-LAS) • Pedro Verdelho, Président du Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY) et représentant du Portugal au T-CY • Morgane Buttiens, Responsable de projets, Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement (DG NEAR), Commission européenne • Alexander Seger, Chef de la Division Cybercriminalité, Chef du Bureau du Programme sur la cybercriminalité, Conseil de l'Europe

10h30 – 11h45	Séance 1 : Coopération en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques • Tendances et menaces au niveau global, Mick Jameison, Expert, Conseil de l'Europe • Tendances et menaces dans la région MENA, Mohamed Hamdi, Chef du Comité d'élaboration de la « Stratégie Arabe pour la Cybersécurité », AICTO-LAS • La Convention de Budapest comme outil de coopération en matière de cybercriminalité tout en respectant les droits de l'Homme, Alexander Seger, Chef de la Division Cybercriminalité, Chef du Bureau du Programme sur la cybercriminalité, Conseil de l'Europe • Comment renforcer la coopération entre les autorités de justice pénale, Pedro Verdelho, Président du Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY) et représentant du Portugal au T-CY Q&R
11h45 – 12h00	Pause-café
12h00 – 13h00	Séance 2 : CyberSud / Résultats • Denise Mazzolani, Cheffe de Programme CyberSud+ • Mick Jameison, Expert, Conseil de l'Europe Q&R
13h00 – 14h00	Pause-déjeuner
14h00 – 15h30	Séance 3 : CyberSud+ • Objectifs et modalités de mise en œuvre du projet CyberSud+, Denise Mazzolani, Cheffe de Programme CyberSud+ • Plan de travail 2024-2026, présenté par chaque Partenaire Q&R
15h30 – 16h15	Séance 4 : Renforcement de la coordination et de la coopération dans la région MENA • Mohamed Hamdi, Chef du Comité d'élaboration de la « Stratégie Arabe pour la Cybersécurité », AICTO-LAS • Ourania Botsi, Coordinatrice de projet, EuroMed Justice – présentant également le projet EU SIRIUS • Francisco Manuel Trujillo, Chargé de projet expérimenté, CEPOL
16h15 – 16h30	Pause-café
16h30 – 17h00	Séance 4 : Renforcement de la coordination et de la coopération dans la région MENA (continuation) • Mustafa Erten, Chief, Centre Régional UNODC pour la lutte contre la cybercriminalité de Doha • Miriam Soliman, Cheffe de projet, Projet Momentum INTERPOL Q&R
17h00 – 17h30	Conclusions

Le jeudi, 18 avril	
09h30 – 10h30	Séance 5 : Comment renforcer le partenariat public-privé Yahya Ouzen, Consultant Confiance et sécurité, Région MENA Q&R
10h30 – 11h30	Séance 6 : Fraudes, blanchiment de capitaux et crypto-monnaies Selma Batista De Sousa, Substitut, Département de la cybercriminalité, Cellule de renseignement financier, Parquet Général, Luxembourg Q&R
11h30 – 11h45	Pause-café
11h45 – 12h45	Séance 7 : L'exploitation et les abus sexuels des enfants en ligne - Julien Caumond, Chef du Département Atteintes aux Personnes, Unité Nationale Cyber, Division des opérations - C3N, Gendarmerie Nationale, France - Sergiu Murgoci, Sous-commissaire, Unité Centrale en charge de la cybercriminalité, Police Nationale, Roumanie Q&R
12h45 – 14h00	Pause-déjeuner
14h00 – 15h00	Séance 8 : La liberté d'expression et la cybercriminalité Alexander Seger, Chef de la Division Cybercriminalité, Chef du Bureau du Programme sur la cybercriminalité, Conseil de l'Europe Q&R
15h00 – 15h30	Conclusions
15h30 – 16h00	Café - fin de la conférence

Contacts

Au Conseil de l'Europe :

Denise MAZZOLANI
 Cheffe de Programme CyberSud+
 Bureau du Programme sur
 la cybercriminalité (C-PROC)
 Conseil de l'Europe
denise.mazzolani@coe.int
 Tél : +40 744 673 826

Rocio CERVERA
 Directrice Exécutive adjointe
 Centre Nord-Sud
 Conseil de l'Europe
rocio.cervera@coe.int

Larisa SERBAN
Chargée de projet CyberSud+
Bureau du Programme sur
la cybercriminalité (C-PROC)
Conseil de l'Europe
larisa.serban@coe.int

Ioana LAZAR
Chargée de projet CyberSud+
Bureau du Programme sur
la cybercriminalité (C-PROC)
Conseil de l'Europe
ioana.lazar@coe.int

Monica CIMPEANU
Assistante de projet CyberSud+
Bureau du Programme sur
la cybercriminalité (C-PROC)
Conseil de l'Europe
monica.cimpeanu@coe.int